

Assemblée générale de l'AMAP

31 janvier 2015

Les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale à la Maison des Associations, à Nyons.

L'assemblée est présidée par Marion MOINEAU en qualité de présidente en exercice de l'association et Antoine PARZY est nommé secrétaire de séance.

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents et représentés :

Présents AUGIER Élodie, DAVADANT Xavier et PELLEREY Lætitia, DUVAL Marion, DINTINGER Stéphanie, LEMENS Thomas, SAÏF Hassan, MÉTAIREAU Anne et RAFFAILLAC Sam, DYON Perrine et MICHOUILLER Fabrice, MOINEAU Marion et BILLOT Geoffray, BUI Cathy, PARZY Antoine, POULET Pierre, POULET Martine, POURRAT Valérie, TERRIER Pierre, THÉVENOT Nicolas,
soit **16 présents** – en comptant les doublons pour un.

Mandat de BISE Erika à MOINEAU Marion et BILLOT Geoffray, CLOITRE Fred et Marjorie à MOINEAU Marion et BILLOT Geoffray, LEPESTEUR Marie-Laure à MÉTAIREAU Anne, MEFFRE Philippe et Sandra à DINTINGER Stéphanie,
soit **4 mandats**.

Producteurs BOMMENEL Cédric, représenté par FERNANDEZ Marie (porc), TROMBETTA Franck-Olivier (légumes, œufs), GIRARD Raphaël (agneau, pdt), FAHIM Fatima et FAURE Jean-Luc (fromages).

Selon l'article 7 des statuts de l'association, le quorum est d'un tiers des adhérents, soit 12 pour la présente assemblée. Le quorum est atteint, l'assemblée des présents et représentés est délibérante.

Le président rappelle l'ordre du jour et dépose sur le bureau de l'assemblée tous les documents s'y rapportant. Lecture est faite des différents rapports. Puis le débat s'ouvre entre les participants. Début de l'AG à 9h55.

1 Rapport moral de la Présidente – Marion MOINEAU

Cette année 2014 s'est caractérisée par :

- un nombre stable d'adhérents, le maintien de nos producteurs en place (légumes/œufs/pdt/agriculteurs) ainsi que des producteurs de fruits)
- une présence importante aux distributions.

1.1 Le bureau et les adhérents

Suite à l'AG annuelle de février 2014, le bureau suivant a été élu :

- Présidente : Marion Moineau
- Trésorier : Hassan Saïf
- Secrétaire : Antoine Parzy
- Vice-président : Nicolas Thévenot
- Le bureau, les référents ainsi que les adhérents le souhaitant forment le Conseil d'Administration (CA)

Le nombre d'adhérents à l'AMAP en 2014 était de 34 (contre 36 en 2013, 39 en 2012 et 25 en 2011).

1.2 Les productions et quelques chiffres

Les producteurs 2014 de l'AMAP :

- Maraîchage légumes de saison et quelques fruits. Producteur : F-O Trombetta, certification AB : licence Ecocert
- OEufs. Producteur : F-O Trombetta, certification AB : licence Ecocert
- Pommes de terres. Producteur : Raphaël Girard, certification AB : licence Ecocert
- Agneau. Producteur : Raphaël Girard, certification AB : licence Ecocert
- Porc. Producteur : Cédric Bommenel, certification AB : certification Nature & progrès
- Fromages de chèvre. Producteur : Fatima Fahim et Jean-Luc Faure, certification AB : licence Ecocert

Ainsi que d'autres producteurs ponctuels ou saisonniers détaillés plus loin.

1.3 Les activités

1.4 Les distributions - référent Geoffroy Billot

Les distributions ont commencé le lundi 7 avril 2014 à la Maison de Pays que la mairie à la gentillesse de mettre à notre disposition.

Cette année le poste de référent distribution à été créé afin d'optimiser les distributions. Personne ne s'était proposé jusqu'au premier lundi de distribution, et Geoffroy s'est donc proposé (et a donc dû laisser le poste de référent communication).

Avec l'aide du bureau, le *modus operandis* des distributions a été modifié. Afin que ce ne soit plus toujours les mêmes qui ouvrent et ferment la Maison de Pays, il a été décidé qu'un roulement entre les adhérents s'opère. Ceci a été possible grâce à la mise à disposition de la part de la mairie d'une armoire qui nous permet de ranger tout notre matériel. Ainsi, il n'y a plus de matériel à déplacer jusqu'au CEDER mais uniquement la clef de la Maison de Pays à se passer entre adhérents.

Par l'intermédiaire d'un calendrier pré-établi, chaque famille sait quand elle est de distribution et quand elle doit récupérer la clef de la MP.

Le référent de distribution s'occupe d'envoyer un mail chaque semaine afin de rappeler qui est de distribution et qui doit récupérer la clef pour la semaine suivante.

Chaque famille avait 2 sacs assignés sur lesquelles était inscrit un numéro personnel afin que ceux-ci soient plus facilement identifiables. Au début d'année il avait été décidé que le référent s'occupe également de s'assurer que tous les sacs aient été ramenés. Pour ce faire, ceux qui s'occupaient de la distribution devaient compter les sacs en fin de distribution et lui envoyer un SMS, un mail ou l'appeler pour lui dire quels sacs n'étaient pas revenus. Ainsi il pouvait envoyer un mail de rappel à ces familles. Cette idée a été abandonnée en cours d'année car presque plus personne ne pensait à le tenir au courant ni même à compter les sacs et il passait trop de temps à courir après les chargés de distribution. Donc maintenant, avec l'avis du bureau et des référents, s'il n'y a pas de sac pour mettre les légumes on met tout en vrac sur la table.

Du côté du ménage, il n'y a rien de particulier à redire, la mairie ne nous a signalé qu'une seule fois que la salle n'était pas très propre. Cependant, il faut rester vigilant sur ce point. Mise à part cela, les distributions se sont toujours plutôt bien déroulées. Et même s'il y a toujours des oublis ou des erreurs, tout se passe très bien. Des idées ont été suggérées pour améliorer les distributions.

Intervention de Franck-Olivier TROMBETTA : les distributions sont inégales, parfois ça se passe bien, parfois moins. En milieu de saison, il y a eu un peu de flottement, parfois trop de monde (enfants, ou plus de 4 personnes pour assurer la distribution). Quelques personnes sont perdues, elles ne savent pas comment faire.

Suggestion : il faudrait marquer d'un scotch de couleur le fil d'une balance afin de ne pas les confondre.

1. Que notre maraîcher ait les clefs de la MP. Ça éviterait de se passer la clef chaque semaine et ca éviterait à F.O. d'attendre d'éventuels retardataires.

Décision: La décision est repoussée à plus tard.

2. Mettre le sac vide à la place du plein. Ça permet de classer automatiquement les sacs et ceux qui ont oublié de le ramener s'en aperçoivent d'autant plus facilement.

Décision: Il est décidé que les adhérents placent leur sac vide à l'endroit où ils ont récupéré leur sac plein.

3. Que tout les adhérents aient les contacts de tous les autres adhérents (tel et mail).

Décision: Il est décidé que les coordonnées seront disponibles aux distributions en sera faite sur les nouveaux contrats.

Décision: Il est décidé que les documents à disposer lors de la distribution seront plastifiés, afin de les préserver.

1.5 Les animations

En 2014, en dehors des visites/animations organisées dans les fermes de nos producteurs (citées plus loin), nous avons participé à 2 événements afin de promouvoir le réseau et la démarche des AMAP et de trouver de nouveaux adhérents.

- Un stand sur la Foire Naturellement : l'action s'est très bien passée, et de nombreux adhérents se sont portés volontaires pour se relayer. De nombreuses personnes se sont arrêtées au stand et ont pris des informations voire donné leur contact. Cependant, 2 jours de stand demandent beaucoup de temps de présence, et pour beaucoup d'entre nous, nous pensons que l'année prochaine, il serait bien plus simple et adapté de mettre une présentation de l'AMAP sur le stand du Ceder (s'ils en sont d'accord), et d'autre part, d'organiser une petite animation (cuisine par exemple) et/ou participer à une petite conférence.
- D'autre part, l'AMAPa été présente sur un stand pour le Forum des Associations de Nyons, avec encore une fois une présence importante des adhérents. La participation à ces événements est vraiment l'occasion de moments conviviaux, où l'on partage beaucoup entre adhérents, et bien sûr avec tout le public de ces manifestations. Nicolas Thevenot a représenté l'AMAP auprès des partenaires extérieurs, notamment Alliance Rhône-Alpes et Miramap. Merci à lui.

Des associations du territoire, notamment la Cigale, ont en réflexion plusieurs projets auxquels nous pourrions participer (comme la création d'un café associatif, la création d'un festival animé par les associations du territoire...). Peut être que nous aurons l'occasion d'y participer en 2015.

1.6 L'implication des adhérents

L'AMAP ce n'est pas qu'un panier, c'est aussi un engagement au soutien d'une certaine vision du développement de notre société. Une responsabilisation de tous les adhérents est indispensable afin que personne ne vive cette implication comme une corvée : plus nous sommes nombreux, moins les tâches sont contraignantes. Le planning anticipé des distributions a très bien fonctionné cette année (l'année dernière, l'implication des adhérents était vraiment inégale et trop pesante pour ceux qui en faisaient le plus).

Le retour des sacs est l'occasion idéale pour les plier proprement, cocher les feuilles correspondant aux œufs, fromages et autres produits.

Plus de partage est possible, par l'intermédiaire des animations (à l'initiative de chacun), de rencontres entre adhérents (peut être organiser en particulier des "apéros Amap" en avril, mai, juin, quand de nouveaux adhérents arrivent, ainsi que les beaux jours), et aussi à travers l'échange de recettes (dans le classeur de recettes ou sur le blog, qui permet à certains légumes de trouver une place dans l'estomac de chacun).

D'autre part, on peut dire qu'on a mis un vrai CA cette année : sur la fin de l'année, plus de réunions ont été proposées pour le CA, pour discuter et faire le point. C'est l'occasion d'un moment convivial et de s'entraider les uns les autres.

Communication interne. Anne Métaireau. Pas très actif cette année, très peu de recettes, je me pose des questions sur l'utilité du blog, il faut voir si l'on peut créer de l'animation par là, ce n'est peut-être pas pertinent. Il faudrait peut-être repenser le rôle du référent communication.

Proposition organigramme avec adhérents et producteurs.

1.7 La communication interne

1.7.1 La communication (blog/recettes/organigramme) – Anne MÉTAIREAU

- Le blog n'a pas été très actif cette année, très peu de recettes m'ont été transmises et je me pose des questions sur son utilité. Il faut voir si l'on peut créer de l'animation par ce biais. J'ai mis en place un cahier de recettes en papier, à compléter par les gens lors de la distribution : il faut bien penser à sortir le cahier de recettes, mettre des pages blanches et des crayons, et en faire de la pub par les responsables de distribution.
- Pour le blog, il a été plus ou moins décidé de lui laisser son rôle actuel (informations générales mises à jour tout les ans, recettes ajoutées dès que quelqu'un en propose une), il serait bien vu de lui donner plus d'importance en y mettant des informations sur la vie de l'association (agenda de : rendez-vous, visites, dates de livraisons ponctuelles... Et d'ajouter un petit retour avec photos de temps en temps) – voire des informations essentielles, qui obligeraient les adhérents à y aller (mais pour l'instant on pense que le mail hebdo est la meilleure solution).
- Il a été convenu de ne pas mettre l'organigramme sur le blog, ce n'est pas forcément intéressant, et il faut l'accord de tout le monde, on se contentera d'une version papier.
- On pourrait organiser des sessions dégustations de recettes avec légumes de l'AMAPet partage de recettes.
- On pourrait aussi donner un rôle un peu plus important au référent communication pour lui donner de la motivation : peut-être aussi lui attribuer le rôle de « responsable animations », afin de gérer les manifestations (foire éco bio, journée des assos, etc.). Avec l'aide des autres bien sûr...

1.7.2 La communication interne en résumé

Résumé des différents canaux de communication utilisés en 2014 :

- La liste de diffusion par mail pour la plupart des sujets, notamment l'anticipation de chaque distribution. Au final il a été mis en place un mail hebdomadaire concernant les distributions et autres infos (afin de limiter le nombre de mails envoyés).
 - Les textos, pour relancer, mais ce moyen a été abandonné en fin d'année.
 - Le blog, peu utilisé, mais qui est mis à jour chaque année et constitue donc une bonne présentation de l'AMAP, et contient des recettes très précieuses pour revisiter tel ou tel légume. Chacun est invité à le consulter et à proposer dès qu'il le souhaite de nouvelles recettes.
 - Le cahier de recettes en version papier.
 - Parfois des documents papiers lors de la distribution des paniers le lundi soir (dont l'organigramme).
 - Les tableaux récapitulatifs (excel) dans lesquels sont notés la composition du panier (en fin d'année).
- Il a été suggéré que la liste de diffusion ne soit pas utilisée pour d'autres sujets que l'AMAP. Cependant, à titre exceptionnel (1 fois dans l'année environ) un amapien

pouvait diffuser à la liste une information locale intéressante (ayant besoin de diffusion) lui tenant vraiment à cœur. Ça a été le cas 3 ou 4 fois cette année, ce qui n'était donc pas gênant.

1.8 Le matériel

Le matériel tient plutôt bien le coup. Mais l'on pense à différentes acquisitions nécessaires.

- Concernant les fromages de chèvres, il va falloir acheter des boîtes (achat groupé auquel chacun participerait ?) facilement lavables, emboîtables et transportables (plastique ?). Il faudra probablement différencier les boîtes suivant le type de fromage commandé (faisselle, frais et secs doivent être séparés) et suivant le nombre de fromages commandés (de 2 à 6 fromages par famille cette année).
- L'armoire contenant le matériel est vraiment très petite, il semble que nous ayons la possibilité d'en mettre une autre plus grande, qu'il va falloir trouver.

Remarque : Geoffroy BILLOT : Charlotte Marie nous indique que les services de la mairie vont la réaliser sur mesure

- Peut-être pourrons-nous mettre dans cette nouvelle armoire deux caisses qui contiendront les sacs de la semaine A et de la semaine B.
- Une nouvelle balance est vraiment nécessaire
- 30 sacs de jute de plus
- 1 tableau plus solide (une cinquantaine d'euros environ)
- 1 serpillière
- 1 manche à balai
- éponges
- stylo pour tableau

Remarque : Anne MÉTAIREAU : on pourrait mettre 4 personnes l'été, quand la charge de distribution est la plus lourde

1.9 Le réseau régional Alliance Rhône-Alpes – Nicolas THÉVENOT

Alliance est un regroupement volontaire de tous les territoires rhône-alpins, qui n'a pas d'organisme de tutelle. Ils nous permettent d'utiliser le terme AMAP[®], et nous couvrent par leur assurance sur les réunions et manifestations, moyennant 5€ par adhérent. Ils font du lobbying auprès des institutions politiques (conseil général, régional), nourrissent un fond documentaire (livres, magazines, DVD, thèses, mémoires...) à notre disposition. La cotisation s'est élevée à 165€ en tout pour Nyons, le montant demeure à 5€ par adhérent, mais l'AG à venir le révisera sans doute à 6€ pour 2016. L'ensemble des adhésions représente 20% du budget

Les producteurs adhérents sont :

- Franck BOMMENEL (Rh-A + PACA)
- Franck-Olivier TROMBETTA (Rh-A)
- Raphaël GIRARD (PACA)

Les adhésions représentent 5% du budget d'Alliance. Ils organisent les visites SPG (visites de ferme avec adhérents, pour une transparence et une adhésion meilleure). 2 visites chez Franck BOMMENEL.

Aide à l'installation de nouveaux producteurs

Mise à disposition d'un outil de connaissance à destination des producteurs

Tarifs d'adhésion à hauteur du chiffre d'affaire du producteur.

Question : Raphaël GIRARD : quel intérêt pour les producteurs ? **NT** : Un accompagnement à l'installation dans l'AMAP, une assurance.

1.10 1.8 Les évolutions possibles

Les objectifs principaux seraient :

- L'acquisition du matériel cité plus haut,
- la mise en place d'événements conviviaux (« apéros-Amap » pour les premiers mois, en plus des visites de fermes etc),
- le maintien d'un « vrai » conseil d'administration : rassemblant Bureau, référents et volontaires, afin d'assurer une dynamique à la vie de l'association, notamment au travers de rencontres régulières.

1.11 Conclusion

Le bilan de cette année est plutôt positif : nombre stable des adhérents et le fonctionnement de l'AMAPest plutôt bien rodé et dynamique.

Dans l'idéal, peut être qu'il pourrait y avoir plus de convivialité : faire de la distribution un moment plus chaleureux encore ; plus de présence des adhérents lors des animations, des visites de fermes, etc. ; plus de répondant lors des sondages, car faire des rappels nous prend beaucoup de temps.

Mais il faut dire que chacun s'implique déjà beaucoup, et c'est déjà très bien ! Un grand merci à tous les adhérents pour leur présence ! Et un merci particulier au bureau et aux référents pour leur participation précieuse et chaleureuse !

2 Rapport financier du Trésorier – Hassan SAÏF

DÉPENSES		RECETTES	
stand foire bio	35	Report 31/03/14	453,95
photocopies	40,83	adhésions	125
alliance	65	adhésions	225
photocopies E/A	4,44	adhésions	15
<i>sous total dépenses</i>	<i>145,27</i>	adhésions	145
		adhésions	20
report exercice 2015	898,68	adhésions	20
		adhésions	40
TOTAL	1043,95	TOTAL	1043,95

En banque au 25/01/15 : 903,12€

Vote : Report de l'excédent de l'année 201

- contre : 0
- abstentions : 0
- pour : *

Vote : Proposition de la cotisation à 15€

- contre : 0
- abstentions : 0
- pour : *

Nous remercions les adhérents qui ont laissé leur caution en quittant l'AMAP

Vote : Sur le rapport moral de la Présidente

- contre : 0
- abstentions : 0
- pour : *

Vote : Sur le bilan du Trésorier

- contre : 0
- abstentions : 0
- pour : *

3 Rapports des référents

3.1 Légumes : Mme DINTINGER – Producteur M. Trombetta

3.1.1 Bilan sur la production

Franck-Olivier TROMBETTA a livré hebdomadairement des paniers de légumes du 7 avril 2014 au 26 janvier 2015, soit 41 semaines.

Détail La diversité moyenne est de 6,7 produits pour les petits paniers et 7,7 produits pour les grands, les petits paniers ont comporté entre 3 et 12 variétés de légumes ; les grands entre 4 et 12.

Le volume total livré aux amapiens correspond à un montant de 14.500 € environ.

On trouvera en annexe un graphe de la valeur des paniers sur l'année.

Nombre de paniers

- L'année a débuté avec 23 paniers (19 + 4)
- 3 petits paniers supplémentaires en juin, suite à la foire Naturellement
- 1 petit de plus en juillet
- 2 petits de plus en août (dont une rupture de contrat en novembre)
- 1 dernier grand en novembre (pour remplacer l'adhérente qui a souhaité quitter l'Amap)

Ce qui fait que nous finissons l'année avec 30 contrats légumes (25 petits paniers + 5 grands paniers).

Pour les petits paniers, au mois de décembre, les adhérents avaient déjà reçu la quantité de légumes correspondant au montant qu'ils ont versé. Au final, la production est excédentaire de 8% pour les petits paniers et de 2,5% pour les grands.

N.B. : la plantation de carottes n'ayant pas porté ses fruits, une partie de carottes livrées ne provenait pas de l'exploitation de Franck-Olivier TROMBETTA mais d'une exploitation de Lapalud qui possède comme Franck-Olivier TROMBETTA la certification Ecocert.

3.1.2 Bilan des commentaires des adhérents

Il y a eu 22 retours sur trente adhérents paniers.

Contents des paniers (17 personnes)

1. Mention spéciale pour les paniers d'été – en particulier la pastèque
2. une très longue liste des légumes appréciés + content des surprises
3. mention spéciale pour les courges
4. quantités suffisantes, mieux que les années précédentes (2)
5. prix spéciale du jury pour la pastèque

Points négatifs :

1. oignons souvent pourris (5 pers.)
Réponse de Franck-Olivier TROMBETTA : ce st ts les doubles, les jumeaux ont été – bizarrement – très nombreux cette année, avec une humidité intérieure, or comme il y a une peau tout autour on ne le voit pas.
2. trop peu de diversité d'une semaine à l'autre ; une personne fait la comparaison avec une amap à laquelle elle a adhéré avant (6)
3. Poivrons qui ne se gardaient pas bien (1)
4. qualité parfois limite (1)

5. petites quantités en hiver (2)
6. carottes peu goûteuses (1)
7. parfois petit panier vraiment petit
8. manque de brocolis (1)
9. manque de salade (5)
10. voudrait plus de basilic et persil
11. pas assez de carottes et d'échalottes
12. voudrait de la mâche
13. voudrait plus de variété de choux (Bruxelles, romanesco...)
14. certains légumes pas proposés (cardes, cocos)
15. trop peu de fruits rouges, pas de groseilles (2)
16. trop de choux (2)
17. trop de poivrons (3)
18. trop d'aubergines
19. trop d'oignons (1)

Concernant les manques de brocolis, salades, persil, chou-fleurs, Franck-Olivier TROMBETTA fait remarquer que la fin de l'été ayant été très humides, les plantations ont raté.

Remarque : Catherine BUI : il faudrait davantage pouvoir communiquer sur cela, pour que les adhérents puissent suivre la production et ses vicissitude.

Remarque : Antoine PARZY : concernant les surnombres, on pourrait organiser une journée d'animation conserves

3.1.3 Autres

- Il est suggéré de favoriser les légumes plus bénéfiques (antioxydants, minéraux...)
- Il est suggéré de laisser les fanes.
- Pour information, les adhérents qui ont démarré pendant l'année en cours, il faudra établir les chèques restants.

3.2 Œufs : M. THÉVENOT – Prod. M. TROMBETTA

Les contrats sont alternés, 2€/bte de 6. Cet été, il y a eu renouvellement de bandes de pondeuses qui pondaient moins, d'où proposition de prendre moins d'œufs pour le début de l'été. Aucune remarque sur les œufs.

Remarque :

de Franck-Olivier TROMBETTA : faites-moi signe pour les lapins et pintades, n'hésitez pas à me contacter, il y a des pintades de juin à Noël, et des lapins toute l'année.

3.3 Question concernant le recours à une autre production

Question :

- Marion MOINEAU : doit-on avoir recours à un autre production en cas de manquement produit ?
- Franck-Olivier TROMBETTA : J'avais semé les carottes en juin, avec le temps elles ont été rapidement enfouies sous l'herbe, puis l'humidité de fin été a été terrible, d'où très peu de carottes. Comme j'avais énormément d'oignons, j'ai proposé à une collègue d'échanger oignons contre carottes, sachant que j'avais entendu qu'un producteur d'AMAP pouvait procéder à des échanges. Je n'ai pas communiqué à ce sujet cependant.

débat sur la question de savoir si l'on soutient un récoltant particulier ou une façon de produire

- Franck-Olivier TROMBETTA : vous m'achetez un part de ma récolte, mais ce sont des gens que je connais, avec lesquels je travaille.
- Raphaël GIRARD : dans une autre AMAP il y a eu un conflit très fort avec le maraîcher à cause du manque de diversité lié à cette mauvaise année.

Vote : Souhaitez-vous qu'un producteur puisse prendre l'initiative d'introduire dans sa production des produits issus d'autres producteurs, de manière exceptionnelle et en communiquant sur cela aux adhérents ?

- contre : 0
- abstentions : 0
- pour : *

3.4 *Pommes de terre* : Mme BUI – Prod. M. GIRARD, ferme du Célas

On a commencé au mois de mars par la liquidation des invendus, 12 sacs pour 42€, et la saison se finit fin mars 2015.

Deux contrats de 3 mois, 15 paniers pour 1ère période, 14 la 2^e.

Question :

Pourquoi deux contrats ? – R.G. : Parce que qu'il y avait deux variétés, et que j'ai cru qu'on devait le relier aux variétés.

Vote : On peut aussi commencer plus tôt (mi-septembre) avec un solde fin février pour correspondre aux paniers de légumes

- contre : 0
- abstentions : 0
- pour : *

3.5 *Agneau et pâte d'abricots* : Mme BUI – Prod. M. GIRARD, ferme du Célas

- Il est décidé d'établir des contrats pour la pâte d'abricot.
- RG : Concernant l'agneau, on peut décider des dates d'abattage avec les référents, avec prix proposé, acompte versé. Le référent peut ajouter ceux qui s'inscrivent 3 semaines à l'avance. C'est ce qui se fait dans d'autres AMAP.
- RG : il y aura un changement de tarifs, l'abattoir à augmenté de 5%, on va être obligé de répercuter. On a une très mauvaise récolte de céréales, même si fourrage est bien. On a eu des attaques de loup sur le troupeau, 8 brebis égorgées en une fois, on passe donc de 14,85€ à 15,30€ le kilo.
- Une visite SPG est suggérée.
- Concernant les Pdt, peu de petites. Les fleurs de pêcher sont plus tardives, j'ai eu un souci elles ont attrapé le mildiou.

3.6 *Cochon noir* : Mme AUGIER – Prod. Cédric BOMMENEL

Total de 1424€

Remarque :

Marie FERNANDEZ (conjointe de M. BOMMENEL) : nous avons eu des difficultés importantes cette année. Nous apprécions beaucoup le mode de distribution des AMAP, qui nous soutient vraiment.

3.7 *Fromages de chèvre* : M. POULET – Prod. Mme FAHIM

La saison a duré du mois de mai à octobre 2014, 18 contrats ont été signés. Plusieurs affinages étaient présents lors des distributions avec des fluctuations en fonction des marchés de Mme FAHIM et des productions des chèvres.

Quelques contrats ont été difficiles à établir de façon définitive, les chèques n'étaient pas établis dans les temps, les signatures pas présentes, le nombre d'exemplaires insuffisant. . . À cela, il y a plusieurs explications : le croisement lors des distributions, l'absence de chéquier au moment idoine, les vacances scolaires ainsi qu'un référent un peu désorganisé cette saison et peu réceptif aux mails, du moins en temps et en heure. . .

Concernant les *distributions*, la majorité des contrats ont été signés assez rapidement. L'offre des fromages a été respectée. Pour d'autres, il y a eu soit un changement de quantités, soit de type d'affinage, enfin pour certains il y a eu arrêt du contrat lié à la méconnaissance de ce type de fromage.

Bilan. Vu le nombre de personnes prêtes à repartir pour une nouvelle saison (13 personnes), on peut penser que le bilan global est positif.

Concernant la *nouvelle saison*,

- Mme FAHI pourra commencer ses livraisons en avril,
- il faudra définir le contenant des fromages : deux boîtes en plastique lisse pour les rotations,
- il faut préciser aux amapiens que Fatima FAHIM est parfois obligée de changer d'affinage en cours d'année, en fonction de ce qui est produit. Elle suggère aussi qu'ils viennent discuter des recettes possibles etc. Le fromage est un être vivant, il faut apprendre à l'affiner. Il y a une feuille de communication qui circule, dans laquelle vous pourrez indiquer vos questions etc. ou lire nos remarques.

Enfin, concernant les *rencontres*, il y a eu peu de monde au rendez-vous.

Remarque : Mme FAHIM fait remarquer qu'ils aiment beaucoup l'expérience et l'éthique de l'AMAP. Pour 2015, leur objectif est d'améliorer l'organisation et de renforcer les échanges, les rencontres et la convivialité.

3.8 les contrats fruits

Nicolas THÉVENOT : Nouveauté de 2014, l'offre de l'AMAP s'est étoffée avec des fruits de saison et locaux. Nous avons prévu dès 2013 de faire un contrat fruit avec le Domaine les Rizannes mais la faible production de cette année n'avait pas permis ce partenariat. En 2014, la production du domaine les Rizannes en cerise n'étant pas suffisante et leur production d'abricot en retard, nous avons contractualisé avec Olivier BOUCHER sur juin pour les cerises et les 1er abricots, puis en juillet pour les abricots de bouche et à confiture avec les Rizannes et de fin juillet à septembre avec la ferme des Aygues pour les prunes. Le partenariat avec la ferme des Aygues s'est poursuivi avec leurs produits transformés (jus de fruits, confitures, huile d'olive et tapenade).

3.8.1 *Prunes, produits transformés* : Mme POURRAT – Prod. Ferme des Aygues

Contrats signés :

fruits 10 contrats

produits transformés 8 contrats

Nombre de livraisons de juillet 2014 à février 2015 :

- 11 livraisons du 21/07/14 au 29/09/14
- 5 livraisons d'octobre 2014 à février 2015, le 1er lundi de chaque mois

Ce qui n'a pas bien fonctionné :

- les livraisons de fruits sont tributaires de la saison (qualité, nbre de livraisons)
- les contrats fruitiers ne sont pas simples à gérer,
- deux livraisons n'ont pas été effectuées les jours prévus + une commande non livrée un lundi (oubli et maladie du producteur).

Ce qui a bien fonctionné :

- les adhérents semblent satisfaits des produits (en tous cas pas de retours négatifs),
- les relations avec le producteur sont simples et celui-ci s'est adapté volontiers aux demandes des adhérents et au fonctionnement de l'AMAP.

On envisage d'organiser un moment convivial de visite de la ferme en accord avec le producteur dans le courant de l'année.

3.8.2 *Abricots* : Mme PARZY – Prod. M. PASQUIER, domaine des Rizannes

Il y a eu deux livraisons, les 7 et 21 juillet. 10 contrats, livraison de 33 kg d'abricots de bouche et de 14 kg d'abricots à confiture, soit 47 kg en tout, pour un total de 140€.

La livraison du 14 juillet a été décalée, en raison d'un problème de santé du producteur. Les abricots ont été jugés d'une qualité gustative médiocre, mais le producteur motivé et accueillant.

3.8.3 *Cerises* : M. Thévenot – Prod. Olivier BOUCHER

Livraison entre le 9 juin et le 30 juin 2015.

La ferme d'Olivier BOUCHER est située sur la commune de Mérindol-les-Oliviers, elle est certifiée en bio par Qualité France pour ses cerises, abricots, raisins, figues et olives. Il a livré à l'AMAP :

- 35 kg de cerises rouges Edelfingen,
- 20 kg de cerises blanches Napoléon et
- 30 kg d'abricots Harogem.

Il est prêt à renouveler le contrat en 2015. J'ai eu de bons retours sur la qualité gustative des produits.

4 Quitus

Vote : quitus du Secrétaire

- contre : 0
- abstentions : 0
- pour : *

Vote : quitus du Trésorier

- contre : 0
- abstentions : 0
- pour : *

Vote : quitus de la Présidente

- contre : 0
- abstentions : 0
- pour : *

Vote : quitus du Vice-président

- contre : 0
- abstentions : 0
- pour : *

5 Élection du bureau et des référents pour l'année 2015

- Président** Hassan Saïf
- Trésorier** Richard Poulet
- Secrétaire** Antoine Parzy
- Référente légumes** Martine Poulet
- Référent œufs** Nicolas Thévenot
- Référents chèvres** Anne Métaireau & Pierre Poulet
- Référente agneau** Catherine Bui
- Référente cochon** Élodie Augier
- Référente prunes et pdts transformés** Valérie Pourrat
- Référente distribution** Stéphanie Dintinger et/ou Sandra Meffre
- Référente communication** Marion Moineau (provisoirement)
- Référent abricots** Nicolas Thévenot
- Référent cerises** Nicolas Thévenot
- Référent produits laitiers vache** M. Terrier ou Mme Lessaux

2015-01-31 12 :38 :54

Vote : Bureau

- contre : 0
- abstentions : 0
- pour : *

Le Bureau est élu à l'unanimité.

Vote : Référents

- contre : 0
- abstentions : 0
- pour : *

Les Référents sont élus à l'unanimité.

Vote : CA peut-il prendre l'initiative des évènements sur lesquels l'AMAPest présente

- contre : 0
- abstentions : 0
- pour : *

La motion est votée à l'unanimité.

Plus personne ne demandant la parole et l'ordre du jour étant épuisé, **la séance est levée à 12h40**, suivie d'un buffet convivial entre les membres.

De l'assemblée, il a été dressé le présent procès-verbal ci-dessus, à la rédaction duquel ont participé l'ancien et le nouveau président et le secrétaire de séance et l'ont signé.